



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021**

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE**

L'an deux mil vingt et un, le 22 novembre à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 15 novembre 2021 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire, conformément à l'article V de l'article 10 de la loi 2021-1465 « Vigilance sanitaire » du 10 novembre 2021 modifiant l'ordonnance du 1er avril 2020, jusqu'au 31 juillet 2022 pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

**PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETTEL, M. Emmanuel PÉRAN, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoints,  
M. Jean-Paul BERJOT, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Camille BOSSARD, Mme. Valérie BROSSE, M. Pascal COUMAILLEAU, Mm<sup>e</sup>. Virginie DUMONT, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Pascal MAUDET-CARRION, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

**ABSENTS :** Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, pouvoir à Mme. BRUEZIERE  
M. Eric LEMONNIER, pouvoir à Mme. DUVAL  
M. Serge FRALEUX, pouvoir à Mme. HAMON  
Mme. Sandrine METIER, pouvoir à Mme. BROSSE

Secrétaire de séance : M. VASNIER assisté de M. Benoit CHICHIGNOUD, DGS.

Ayant constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

DÉLIB <sup>o</sup>	OBJET	VOTE
<u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>086</u>	<b><u>Objet : Urbanisme : Acquisition partielle des parcelles AC114, AC115 et AC116 rue de Saint Médard</u></b>  Acquisition de la zone de stationnements en épi à l'angle des rues de saint Médard et du Champérou qui appartient aux propriétaires es maisons limitrophes. Cet espace est concerné par l'aménagement et la sécurisation du centre-bourg. L'estimation des Domaines a fixé la valeur à 43.72 €/m <sup>2</sup> , soit un total de 8 000 €.  <b>Décision :</b> Avis favorable	Unanimité
<u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>087</u>	<b><u>Objet : Urbanisme : Demande d'évolution du PLUI</u></b>  Les communes doivent délibérer pour valider les demandes d'évolution du PLUI. La commune de Saint Aubin d'Aubigné considère qu'il apparait nécessaire de procéder à la modification du PLUI pour les motifs suivants :	Majorité des votes favorables

	<p>1 OAP Secteur La Pilais : passage du chemin d'accès en 1AU (et non plus en 2AUG), A LA MAJORITE DE 21 « POUR » et 6 « CONTRE » » (Mmes. Brosse, Hamon et Mme. Métier et MM. M. Fraleux, Maudet-Carrion et Pagès)</p> <p>2 Section UD1 (rue d'Antrain): suppression de la servitude de constructibilité limitée et création d'une OAP. Ce changement permettra la poursuite pérenne de l'activité du garage (parcelle AB140) et faciliter le projet d'aménagement présenté par Néotoa (parcelles AA100, AA103, AA48, AA51), A L'UNANIMITE</p> <p>3 La Bérourasais : Parcelle ZB 171 : Changement de destination du bâtiment existant de la zone en secteur A (22% de la parcelle de 2770 m<sup>2</sup>) en zone constructible, A L'UNANIMITE</p> <p>4 La Coutancière : parcelle ZI 65 : changement de destination (STECAL ?) pour permettre l'agrandissement du hangar de la parcelle ZI 145 (environ 3000 m<sup>2</sup>) A LA MAJORITE DE 21 « POUR » et 6 « CONTRE » » (Mmes. Brosse, Hamon et Mme. Métier et MM. M. Fraleux, Maudet-Carrion et Pagès)</p> <p>5 Section A : Logement de fonction en zone agricole : le règlement ne permet l'agrandissement de l'habitat au-delà de 150m<sup>2</sup> : la proposition est porter ces extensions à 300 m<sup>2</sup> au sol comme pour les autres habitations en zone A, A L'UNANIMITE</p> <p><b>Décision : Avis favorable</b></p>	
<p><u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>088</u></p>	<p><b><u>Objet : Budget principal - Décision modificative n°2</u></b></p> <p>Dans le cadre de la préparation de la fin de l'exercice comptable 2021, il convient de compléter les crédits inscrits notamment au chapitre 012 – Charges de personnel.</p> <p><b>Décision : Avis favorable</b></p>	<p>MAJORITE DE 21 « POUR » ET 6 « ABSTENTION » (Mmes. Brosse, Hamon, Métier et MM. Fraleux, Maudet-Carrion et Pagès)</p>
<p><u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>089</u></p>	<p><b><u>Objet : Association : Subvention Boîte à Métiers- Noël 2021</u></b></p> <p>Il est rappelé que lors de la séance du 22 février 2021, la subvention prévue pour l'organisation des manifestations de Noël 2021 de l'association des commerçants La Boîte à Métiers n'a pas été votée du fait de la crise sanitaire. En conséquence, il est proposé de verser la somme de 525 € à l'association La Boîte à Métiers.</p> <p><b>Décision : Avis favorable</b></p>	<p>Unanimité</p>
<p><u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>090</u></p>	<p><b><u>Objet : RGPD : Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du CDG35</u></b></p> <p>Toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine a mis en place ce service. La prise en charge financière de la mission étant assurée par l'EPCI, aucune facturation ne sera émise auprès de la collectivité, au titre de la présente convention. Cette proposition vient en reconduction de la décision prise en 2018 pour une durée de 3 ans.</p>	<p>Unanimité</p>

	<b><u>Décision</u> : Avis favorable</b>	
<u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>091</u>	<p><b><u>Objet : Culture : Bibliothèque : Adoption du projet politique d'agrandissement</u></b></p> <p>Los du conseil municipal du 05 octobre 2020, un groupe de pilotage pour l'agrandissement de la bibliothèque a été créé (5 élus, deux agents, 1 représentant des lecteurs, 1 bénévole et un représentant de la MDIV), un projet a été élaboré, notamment au vu d'une enquête menée auprès de la population. Suite à cela des membres du groupe ont rédigé le projet politique destiné à guider les choix structurants du projet d'agrandissement. Le projet sera présenté lors d'une réunion publique</p> <p><b><u>Décision</u> : Avis favorable</b></p>	Unanimité
<u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>092</u>	<p><b><u>Objet : Personnel : modification du tableau des effectifs</u></b></p> <p>Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'il convient de modifier le tableau des effectifs pour les raisons suivantes :</p> <p><u>Service Bibliothèque (35h00)</u> Un agent communal peut bénéficier d'un avancement de grade pour l'année 2022, au titre de la réussite au concours 2021 d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Il convient donc de créer ce poste.</p> <p><u>Service Administratif (Service Accueil / Etat Civil / DR) (27h00)</u> Un agent titulaire du grade d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe va être recruté au poste d'Accueil / Etat Civil / DR en remplacement d'un agent titulaire (départ en retraite) et suite à restructuration des postes administratifs. Il convient donc de créer ce poste.</p> <p><u>Service Surveillance de la voie publique et Police (35h00)</u> Un agent titulaire du grade de Gardien-brigadier de police municipale va être recruté au poste de Police et surveillance de la voie publique en remplacement d'un agent titulaire du grade d'agent de maîtrise principal (ASVP) (départ en retraite). Il convient donc de créer ce poste.</p> <p><b><u>Décision</u> : Avis favorable</b></p>	Unanimité
<u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>093</u>	<p><b><u>Objet : Personnel : instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonctions pour la filière Police</u></b></p> <p>Dans le cadre du recrutement d'un Policier Municipal en remplacement de l'ASVP qui prend sa retraite, il convient d'instaurer l'Indemnité Spéciale mensuelle de Fonctions (ISF).</p> <p><b><u>Décision</u> : Avis favorable</b></p>	Unanimité
<u>CM.</u> <u>2021.</u> <u>094</u>	<p><b><u>Objet : Personnel : Montant des montants des vacances funéraires</u></b></p> <p>Certaines opérations funéraires consécutives au décès font l'objet d'une surveillance obligatoire par les services de police municipale, donnant lieu en contrepartie au paiement de vacances par les familles. La loi prévoit que le montant des vacances, fixé par le maire après avis du Conseil municipal, est compris entre 20 et 25 euros.</p> <p><b><u>Décision</u> : Avis favorable pour 22.00 €</b></p>	Unanimité

<p>CM. 2021. 095</p>	<p><b>Objet : Personnel : Plan de Continuité d'Activité Partiel / COVID 19</b></p> <p>Lors du Conseil municipal du 31 mai 2021, un groupe de travail composé d'élus et d'agents a été créé pour élaborer le Règlement Intérieur de la collectivité. Devant l'Etat d'urgence sanitaire lié à la pandémie actuelle, le groupe a engagé un travail pour élaborer un Plan de Continuité d'Activité Partiel / COVID 19, élément constitutif du Règlement Intérieur.</p> <p>Aussi, le Comité Technique Départemental a été saisi de ce premier document lors de sa séance du 25 octobre. L'avis a été favorable.</p> <p><b>Décision : Avis favorable</b></p>			<p>Unanimité</p>																																				
	<p><b>Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2021</b> Sans modification</p>			<p>Unanimité</p>																																				
	<p><b>Délégations au Maire :</b></p> <p><b>-DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner entre le 22/05/2021 et le 31/10/2021) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-ZB 186, située 5 Allée Aimé Césaire à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-YE 223, située 21 Rue de Batz à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AB 280, située 2 B Rue d'Aquitaine à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-ZX 90 ZA La Hémetière, ZX 91 2 Rue de la Bourlais, ZX 93 3 Rue de la Bourlais à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AA 126, située à Thorial à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AA 122, située à Thorial à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AA 124, située à Thorial à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AA 135, située à Thorial à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AA 136, située à Thorial à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-ZB 415, située à la ZAC du Chêne Romé à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-YE 179, située à 2 Rue d'Ouessant à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AA 139, située à Thorial à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-ZV 178, située La Pilais Impasse de l'Octroi à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AD 39, située 32 Rue d'Antrain à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AD 38, située 34 Rue d'Antrain à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-YE 114, située 1 Boulevard Martin Luther King à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AD 147, située 2 Rue du Vieux Moulin à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-ZV 122, située 4 Rue des Echaliers à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-ZB 265, située 6 Rue Salvador Allende à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-ZV 182, située La Pilais Impasse de l'Octroi à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AB 337, située 1 Impasse Saint-Barnabé à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> <li>-AB 235, située 8 Rue de Saint-Médard à Saint-Aubin-d'Aubigné</li> </ul>																																							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4" data-bbox="256 1464 1474 1509">Dépenses engagées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="256 1509 619 1576">Etablissement ADAO Urbanisme</td> <td data-bbox="619 1509 1134 1576">Ext cimetière - ATOPO et AVP 100%</td> <td data-bbox="1134 1509 1286 1576">2 400,00</td> <td data-bbox="1286 1509 1474 1576">06/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1576 619 1644">SAS LACROIX SIGNALISATION</td> <td data-bbox="619 1576 1134 1644">Signalisation verticale rue de Rennes</td> <td data-bbox="1134 1576 1286 1644">1 630,99</td> <td data-bbox="1286 1576 1474 1644">07/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1644 619 1688">SAS LUSTRE ELEC-LE</td> <td data-bbox="619 1644 1134 1688">Eclairages extérieurs restaurant scolaire</td> <td data-bbox="1134 1644 1286 1688">1 800,00</td> <td data-bbox="1286 1644 1474 1688">07/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1688 619 1733">SAS SEGILOG</td> <td data-bbox="619 1688 1134 1733">Installation parapheur visa factures</td> <td data-bbox="1134 1688 1286 1733">2 274,00</td> <td data-bbox="1286 1688 1474 1733">07/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1733 619 1800">Entreprise JOURNOIS PASCAL</td> <td data-bbox="619 1733 1134 1800">Installations de caniveaux hydriques accès stade THORIAL (2 entreprises)</td> <td data-bbox="1134 1733 1286 1800">684,00</td> <td data-bbox="1286 1733 1474 1800">11/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1800 619 1890">SARL LE COLIBRI IMPRIMEUR</td> <td data-bbox="619 1800 1134 1890">Bulletin municipal 3ème trimestre 2021</td> <td data-bbox="1134 1800 1286 1890">2 273,70</td> <td data-bbox="1286 1800 1474 1890">19/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1890 619 1957">SAS LACROIX SIGNALISATION</td> <td data-bbox="619 1890 1134 1957">Signalisation verticale rue des Ecoles</td> <td data-bbox="1134 1890 1286 1957">482,80</td> <td data-bbox="1286 1890 1474 1957">20/10/2021</td> </tr> <tr> <td data-bbox="256 1957 619 2031">SARL SARL MICRO-C</td> <td data-bbox="619 1957 1134 2031">Extension restaurant : connexion informatique du restaurant</td> <td data-bbox="1134 1957 1286 2031">621,60</td> <td data-bbox="1286 1957 1474 2031">20/10/2021</td> </tr> </tbody> </table>				Dépenses engagées				Etablissement ADAO Urbanisme	Ext cimetière - ATOPO et AVP 100%	2 400,00	06/10/2021	SAS LACROIX SIGNALISATION	Signalisation verticale rue de Rennes	1 630,99	07/10/2021	SAS LUSTRE ELEC-LE	Eclairages extérieurs restaurant scolaire	1 800,00	07/10/2021	SAS SEGILOG	Installation parapheur visa factures	2 274,00	07/10/2021	Entreprise JOURNOIS PASCAL	Installations de caniveaux hydriques accès stade THORIAL (2 entreprises)	684,00	11/10/2021	SARL LE COLIBRI IMPRIMEUR	Bulletin municipal 3ème trimestre 2021	2 273,70	19/10/2021	SAS LACROIX SIGNALISATION	Signalisation verticale rue des Ecoles	482,80	20/10/2021	SARL SARL MICRO-C	Extension restaurant : connexion informatique du restaurant	621,60	20/10/2021
Dépenses engagées																																								
Etablissement ADAO Urbanisme	Ext cimetière - ATOPO et AVP 100%	2 400,00	06/10/2021																																					
SAS LACROIX SIGNALISATION	Signalisation verticale rue de Rennes	1 630,99	07/10/2021																																					
SAS LUSTRE ELEC-LE	Eclairages extérieurs restaurant scolaire	1 800,00	07/10/2021																																					
SAS SEGILOG	Installation parapheur visa factures	2 274,00	07/10/2021																																					
Entreprise JOURNOIS PASCAL	Installations de caniveaux hydriques accès stade THORIAL (2 entreprises)	684,00	11/10/2021																																					
SARL LE COLIBRI IMPRIMEUR	Bulletin municipal 3ème trimestre 2021	2 273,70	19/10/2021																																					
SAS LACROIX SIGNALISATION	Signalisation verticale rue des Ecoles	482,80	20/10/2021																																					
SARL SARL MICRO-C	Extension restaurant : connexion informatique du restaurant	621,60	20/10/2021																																					

Société SICLI	Entretien système désenfumage mairie et salle des sports	940,80	20/10/2021
Association OCSPAC	Participation aux vacances d'été 2021	1 325,50	20/10/2021
SAS CASAL SPORT	Chariot salle Erminig	1 680,86	20/10/2021
SARL SARL DECORS DE L'HABITAT	Aménagement des bureaux enfance-jeunesse	1 800,00	20/10/2021
SARL ARIMUS MENUISERIE	Remplacement d'une vitre cassée salle Erminig	1 867,10	20/10/2021
SARL JOULEF	Signalisation horizontale	7 980,48	20/10/2021
HYGIENE CONSEIL ENVIRONNEMENT	Destruction de nids de guêpes et frelons	348,00	27/10/2021
EPIC ONF	Expertise arboricole	1 231,20	27/10/2021
SAS EDENRED	Cartes cadeaux enfants Noël 2021	562,00	03/11/2021
LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE	Piscine Ecole élémentaire	785,50	03/11/2021
SARL OUEST COLLECTIVITES	Tables pliantes ALSH	335,02	04/11/2021
SA CLAUDE CHENU	Aspirateurs	375,02	04/11/2021
SAS SOCOTEC EQUIPEMENTS	Vérification des équipements sportifs	579,60	04/11/2021
SARL LE COLIBRI IMPRIMEUR	Cartons invitation lire en Automne / Nouveaux arrivants	932,40	04/11/2021
SARL MACE FROGE	VMC bibliothèque	1 248,00	04/11/2021
SAS ARPEGE	Assistance informatique - assistance technique, conseil et paramétrage hors contrat de maintenance	1 440,00	04/11/2021
SCP ARES AVOCATS RENNAIS	Frais d'avocat affaire Commune / SMICTOM	1 536,00	04/11/2021
SAS SENSING VISION	Nouvelle salle de sports : Caméra de vidéoprotection et logiciel associé	2 301,60	04/11/2021
SARL MASSE MOTOCULTURE	Acquisition tondeuse électrique	3 744,90	04/11/2021
SARL MAJUSCULE LIBRAIRIE PAPETERIE MARY	Tableau blanc + boîte et fournitures (réémission après annulation)	409,83	05/11/2021
SARL BC INTERIEUR	Mobilier bibliothèque	2 628,82	10/11/2021
SARL QUARTA	Centre-bourg : relevé topo rue St Médard	3 150,00	10/11/2021
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	Terrain synthétique : Travaux réseau vidéo	4 219,20	10/11/2021

**Calendrier des prochains Conseils municipaux (à confirmer)**

- Lundi 20 décembre 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Publié et affiché en mairie, à SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ, le 24 novembre 2021, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



**Jacques RICHARD,**  
Maire